

DEC212676INSHS

Décision portant nomination de Mme Izabela Jelovac aux fonctions de directrice et de M. Julien Salanié et M. Benoît Tarroux aux fonctions de directeurs adjoints de l'unité mixte de recherche n°5824 intitulée « Groupe d'Analyse et de Théorie Economique Lyon –Saint Etienne – GATE »

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC201923DAJ du 6 novembre 2020 portant organisation et fonctionnement des unités du CNRS ;

Vu la décision DEC201509DGDS en date du 18 décembre 2020 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n° 5824 intitulée « Groupe d'Analyse et de Théorie Economique Lyon –Saint Etienne – GATE » et nomination de Mme Izabela Jelovac aux fonctions de directrice par intérim et de M. Julien Salanié et M. Benoît Tarroux aux fonctions de directeurs adjoints par intérim de cette unité.

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'accord des cotutelles ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire en date du 8 octobre 2020 ;

DECIDE :

Article 1^{er}

I. A compter du 1^{er} septembre 2021, Mme Izabela Jelovac, Directrice de recherche au CNRS, est nommée directrice de l'unité mixte de recherche n° 5824 intitulée « Groupe d'Analyse et de Théorie Economique Lyon –Saint Etienne – GATE », jusqu'au terme du mandat de l'unité.

II. A compter du 1^{er} septembre 2021, M. Julien Salanié, Professeur des universités à l'Université Jean Monnet de Saint Etienne, est nommé directeur adjoint de l'unité mixte de recherche susvisée, jusqu'au terme du mandat de l'unité.


III. A compter du 1^{er} septembre 2021, M. Benoît Tarroux, Professeur des universités à l'Université Lumière Lyon 2, est nommé directeur adjoint de l'unité mixte de recherche susvisée, jusqu'au terme du mandat de l'unité.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le **30 SEP. 2021**

Le président - directeur général
Antoine Petit



CNRS

